

Sujet - Epreuve type concours

CONCOURS EXTERNE SESSION 2026

**POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRÔLEURS DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS
BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°1

**RÉSUMÉ D'UN TEXTE PORTANT SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES DU MONDE CONTEMPORAIN ET RÉPONSE À DES QUESTIONS EN LIEN
AVEC LE TEXTE**

Durée : 3 h
Coefficient : 4

Sujet

- A. Résumez le texte en 200 mots (un écart de plus ou moins 10 % est toléré). Vous indiquerez à la fin de votre résumé le nombre **exact** de mots qu'il comprend.
- B. Définissez et expliquez les mots ou expressions suivants (en caractères gras soulignés dans le texte) :
- IA dégénérative
 - cols blancs
 - une estimation au doigt mouillé
 - consensus
- C. Répondez aux questions suivantes :
- 1) D'après le texte, l'Intelligence Artificielle menace-t-elle l'emploi ?
 - 2) Selon vous, comment l'Intelligence Artificielle peut-elle contribuer à la croissance économique ?
 - 3) Selon vous, quels sont les risques liés à l'Intelligence Artificielle générative ?

L'IA, un bouleversement à bas bruit dans le monde du travail

Certaines entreprises assument de confier des postes à la nouvelle technologie. Mais les effets sur l'emploi restent encore discrets : ils touchent surtout des free-lances, des juniors, et des postes qui ne sont jamais créés.

Les salariés d'Amazon ont reçu il y a quelques jours un mémo interne glaçant. Andrew Jassy, leur patron, y explique que l'**IA générative** et les agents – ces outils popularisés avec ChatGPT qui permettent d'automatiser certaines tâches – devraient profondément modifier la manière de travailler au sein de l'entreprise. « *Il est difficile de savoir exactement où cela nous mènera à long terme, mais nous prévoyons que cela réduira nos effectifs totaux au cours des prochaines années* », précise-t-il. Pour éviter de se retrouver sur le carreau et « *aider l'entreprise à se réinventer* », le dirigeant encourage les salariés à « *être curieux* ».

Cette posture, qui consiste à assumer une réduction des effectifs au nom de l'IA, s'est vue ailleurs ces derniers mois. Au Canada, Tobi Lücke, PDG de la plateforme pour e-commerçants Shopify, a ainsi demandé à ses cadres de prouver qu'un poste ne peut pas être occupé par une IA avant de réclamer une embauche. L'application d'apprentissage Duolingo déclare de son côté remplacer progressivement ses traducteurs indépendants au profit de la technologie.

Ceux à l'origine des technologies d'IA, qui préféraient auparavant mettre en avant des technologies « augmentant » l'humain, les présentent aujourd'hui plus volontiers comme des « *collègues virtuels* », incarnés non plus par de simples chatbots, mais par des « agents » capables d'effectuer des tâches sans supervision : remplir un tableur, répondre à un mail...

Dario Amodei, cofondateur d'Anthropic, société californienne qui conçoit des modèles d'IA, prévoit ainsi un « *bain de sang* » pour les **cols blancs**, estimant que la moitié des postes juniors pourraient être menacés très prochainement. Une estimation au doigt mouillé à manier avec prudence, puisque son auteur a tout intérêt à présenter sa technologie comme révolutionnaire et aussi puissante que les humains.

La hausse du chômage des jeunes

« *Il est prématuré de tirer des conclusions sur l'effet réel de l'IA générative sur l'emploi* », estime l'économiste Malo Mofakhami, maître de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord. Et ce malgré certains « *signaux faibles* » comme « *une baisse de la demande pour des métiers comme le marketing, la communication ou le développement informatique* », ou encore la hausse du chômage des jeunes aux États-Unis comme en France.

Mais est-ce dû principalement à la conjoncture défavorable, ou à l'impact de la technologie ? « *Les études prospectives se sont souvent révélées fausses*, ajoute-t-il. *Le chômage technologique permanent, redouté dans le passé, ne s'est jamais vraiment produit* ». Et de rappeler qu'un papier célèbre d'économistes d'Oxford datant de 2017 prédisait la disparition de 47 % des emplois aux États-Unis du fait de l'automatisation, alors que beaucoup de ces métiers sont actuellement en tension. Aujourd'hui, les économistes parlent davantage de tâches automatisées que de métiers supprimés, avec un **consensus** autour de 10 % de professions dont les tâches sont particulièrement exposées à l'IA générative. « *En Europe, les dirigeants n'ont aucunement en tête de licencier à tour de bras, mais davantage de former les salariés touchés par cette transformation* », rassure de son côté Chadi Hantrouche, directeur de l'IA du cabinet Wavestone.

Une transition sûrement douloureuse

Mais si le « *bain de sang* » annoncé n'a pas – et n'aura peut-être pas – lieu, Malo Mofakhami reconnaît que la période de transition peut être douloureuse. D'autant que les premières victimes de l'IA sont peu exposées au grand jour. Il s'agit rarement de plans sociaux massifs faits au nom de l'IA, mais de juniors ou de free-lances auxquels les entreprises disent faire moins appel.

Fermob, spécialiste des meubles de jardin, explique par exemple ne plus recruter d'intérimaires pour son service client durant l'été, préférant désormais un chatbot pour traiter les demandes simples.

Sylvain Duranton, directeur du BCG X, entité du cabinet de conseil qui déploie les nouvelles technologies au sein des entreprises, constate que les agents IA dédiés au service client apparaissent souvent dans des centres d'appels externalisés. *« Cela illustre la tendance à repousser le « sujet social » vers les prestataires de services »*, estime-t-il.

Les transformations les plus radicales passent aussi sous les radars, car elles ont lieu chez les start-up plutôt qu'au sein de groupes embauchant des centaines voire milliers de personnes. Selon Amaury Delplancq, vice-président Europe du Sud chez Dataiku, *« les start-up construisent leurs processus dès le départ et ont la capacité de remplacer potentiellement des humains par des algorithmes ou des agents. Pour elles, ce ne sont pas des postes supprimés : ce sont des emplois qui n'existeront tout simplement jamais »*.

Marine Protais « La Tribune » - 30/06/25